

Ma chienne attend des chiots Le déroulement de la gestation

La durée de la gestation est environ de 2 mois (de 58 à 70 jours après la saillie). Vous pouvez préparer en vue de la mise bas, un panier ou un endroit garni de chiffons ou de draps propres : l'idéal est une caisse de 100 x 80 cm, dans un endroit tempéré, sans courants d'air, et de surveillance facile mais discrète. Le lieu de naissance doit être assez tranquille pour que la chienne et sa portée ne soient pas dérangées par le passage incessant de la famille, sans être complètement isolé non plus. La caisse sera recouverte de journaux changés très souvent (contre les odeurs d'urine) et remplie de draps ou de serviettes qui seront lavés à 90°C et javellisés régulièrement.

Pour améliorer la santé des chiots, on vermifuge la mère 2 semaines avant la naissance, et on la vaccine contre l'herpès vireux 8-10 jours avant la naissance si la chienne a été saillie par un chien d'éleveur.

Une radiographie effectuée au 50-55e jour de gestation permettra de compter les chiots.

Une semaine avant la mise bas, on observe une montée de lait. Chez les chiennes mettant bas pour la première fois, celle-ci ne se produit que 2 à 3 jours avant la mise bas. On n'augmentera la ration alimentaire de la chienne qu'à partir de la 2e moitié de la gestation, en veillant à ce que la chienne ne prenne pas trop d'embonpoint. Elle continuera d'avoir une activité physique régulière. Progressivement, la chienne mangera des croquettes pour chiot à la place de sa ration habituelle.

24 heures avant le début du travail, on observe une chute de température corporelle de 1°C par rapport à la température habituelle, à condition de relever la température matin et soir dans les mêmes conditions. Elle correspond à une modification hormonale.

Les signes annonçant la mise-bas

Il existe une phase préparatoire à la mise-bas dont la durée est variable, en général de 2 à 12 heures, mais pouvant être plus longue chez les chiennes qui mettent-bas pour la première fois (jusqu'à 36 heures).

Pendant cette phase, la chienne est inquiète, agitée et cherche un endroit calme pour "faire son nid". La plupart du temps, les chiennes ne mangent plus, peuvent vomir et respirent très vite. Elles peuvent s'isoler ou au contraire rechercher la compagnie de leur maître. Elles peuvent uriner très souvent en petites quantités.

La chienne présente des contractions utérines de plus en plus intenses mais non visibles de l'extérieur. Lors de cette période préparatoire, il faut laisser la chienne tranquille, toute perturbation, toute modification de son environnement (un transport par exemple), tout stress, pouvant retarder ou empêcher la mise-bas. La chienne doit donc rester au calme.

Le déroulement de la mise-bas

Les premières contractions abdominales, visibles, se produisent de façon intermittente.

La durée de la mise-bas pour l'ensemble de la portée est généralement inférieure à 12 heures mais elle peut parfois s'étaler sur 36 heures chez les chiennes qui mettent-bas pour la première fois.

La durée de l'expulsion d'un chiot varie de quelques minutes à 1h30. En général, c'est l'expulsion du premier chiot qui est la plus longue. Les chiots naissent parfois enveloppés du sac amniotique ou bien celui-ci peut se rompre spontanément lors de l'expulsion.

La chienne déchire l'enveloppe foetale entourant le chiot dans les 30 secondes à 2 minutes après la naissance. Dans les 15 minutes après la naissance de chaque chiot, le placenta est expulsé. Le placenta renferme des pigments vert bouteille ; par conséquent on ne doit pas avoir de pertes ainsi colorées sans expulsion d'un chiot, ce qui signifierait qu'un chiot est coincé dans le bassin de la mère. La chienne mange le placenta qui contient une hormone qui va favoriser la lactation. Entre deux naissances, il s'écoule un délai moyen de 10 à 60 minutes (phase de repos de l'utérus). Ce délai ne doit pas excéder 3-4 heures. Si la mère délaisse ses chiots dans un premier temps, débarrassez-les de leurs enveloppes placentaires avec un linge propre.

La présentation des chiots

La présentation antérieure, la tête sort d'abord dans la majorité des cas, et la présentation postérieure, la queue sort d'abord, sont toutes les deux normales. Toutefois, la présentation antérieure est plus rapide car la tête du chiot facilite la dilatation du col de l'utérus et stimule mieux les contractions.

On ne doit aider à la sortie du chiot que si la chienne arrête de "pousser".

Si l'une des situations suivantes se présente, consulter un vétérinaire :

- La gestation dure depuis plus de 65 jours (dans le cas des éleveurs, 59 jours après la cytologie effectuée pendant le dioestrus ou 65 jours après que la LH a atteint son taux maximal).
- Efforts intermittents pendant plus de quatre heures, ou efforts intenses qui durent pendant plus d'une demi-heure sans qu'il y ait expulsion d'un chiot, ou intervalle de plus de deux heures entre les naissances.
- Mère malade.
- Cas évident d'un foetus mal placé ou bloqué.
- Pertes anormales provenant des voies génitales (grande quantité de sang, de liquide noir ou vert malodorant, ou de pus).
- Plus de 24 heures passées depuis que la température de la mère a chuté (37,2°C).
- La mère a déjà subi une césarienne ou une autre intervention chirurgicale auparavant.



Après la mise-bas

La chienne lèche immédiatement le nouveau-né, stimulant ainsi la respiration et sectionne le cordon ombilical avec ses dents. Vous pouvez frictionner le chiot avec une serviette si la chienne ne s'en occupe pas immédiatement. Aussitôt après la naissance, les chiots aveugles et sourds, s'orientent vers les mamelles grâce à leur sens du toucher. Vous pourrez les aider à la fin de la mise-bas à s'orienter vers les mamelles s'ils ont des difficultés. Une fois la mise-bas terminée, la chienne se repose. Vous pourrez lui donner à boire.

La plupart des femelles ont des pertes entre 24 heures et 1 semaine suivant la mise-bas. Changez régulièrement les linges. Ces pertes, qui peuvent être vert foncé, ne doivent jamais être couleur rouille, ni nauséabondes.

L'appétit de la chienne va augmenter rapidement pour doubler à la fin de la 1ère semaine de lactation et tripler à la 3e semaine.

La chienne continuera à ne manger que des croquettes pour chiots, riches en protéines et en sels minéraux (calcium), concentrées en énergie pour que la chienne puisse produire assez de lait pour nourrir sa portée sans avoir à avaler des repas trop volumineux.



La chienne est à nouveau vermifugée deux semaines après la naissance, puis un mois - un mois et demi plus tard, en même temps que les chiots, qui seront ensuite traités contre les ascaris toutes les 3 semaines jusqu'à l'âge de 6 mois.

Le sevrage est progressif : la chienne régurgite ses aliments, que les chiots mangent progressivement. Ensuite ils vont partager la ration de la mère, tout en continuant de téter de temps en temps.

Les chiots seront définitivement sevrés vers 6-8 semaines, et ne pourront être placés chez de nouveaux maîtres qu'à partir de l'âge de 10 semaines. Il conviendra d'être vigilant pendant cette période où les chiots avaleront ou rongeront tout ce qui est à leur portée... Les chiots devront, de par la loi, être vaccinés et identifiés (par puce électronique ou tatouage) avant de changer de maître, qu'ils soient offerts ou vendus.

Si toute la portée est décédée, mettre la chienne à la diète complète pendant 24 h (uniquement un peu d'eau trois fois par jour) ; éventuellement un traitement complémentaire aidera à l'arrêt de la lactation. D'éventuels chiots mal formés seront euthanasiés rapidement après la naissance.

Pour une meilleure intégration des chiots dans la vie de leur futur maître, il est important que la chienne apprenne aux chiots à ne pas avoir peur de bruits bizarres ou des étrangers : n'hésitez pas à sortir la chienne avec ses chiots, à faire participer les chiots à la vie de la famille, à recevoir des amis (et leurs animaux) quand les chiots sont déjà curieux et toujours rassurés par la présence de leur mère.

Déclaration de la portée

Si la chienne et le chien sont inscrits au LOF et ont déjà été confirmés, le propriétaire de la femelle devra envoyer dans les quatre semaines qui suivent l'accouplement à la Société Centrale Canine le "certificat de saillie" (www.scc.asso.fr), signé par les propriétaires du mâle et de la femelle, puis la déclaration de portée dès la naissance des chiots.